

08 décembre 2006

N° 30 – 2006

Pour toute information complémentaire, appeler :

Godefroy de Colombe +33 (0)1 46 98 73 50

Directeur des Affaires Publiques

Jim Root +33 (0)1 46 98 72 32

Directeur des Relations Investisseurs

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

L'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de EUR 377 millions réalisée par SCOR a rencontré un grand succès

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de SCOR objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et SCOR n'a pas l'intention de procéder à un placement privé ou à une offre publique des valeurs mobilières objet du présent communiqué aux Etats-Unis.

Ce document ne constitue pas une offre publique de valeurs mobilières au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ce document ne peut être distribué qu'aux personnes ayant une expérience professionnelle dans le domaine des investissements régis par les dispositions de l'article 19(5) de la loi "Financial Services and Markets 2000 (Financial Promotion) Order 2005", telle que modifiée, ou à qui ce document peut être légalement transmis (ces personnes sont ci-après dénommées les "personnes concernées"). Au Royaume-Uni, aucune autre personne qu'une personne concernée ne peut agir sur la base de ce document ; tout investissement ou activité d'investissement à laquelle ce document fait référence ne pourra être réalisé que par les seules personnes concernées.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

08 décembre 2006

N° 30 – 2006

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

L'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription lancée le 14 novembre dernier par SCOR, afin de financer en partie l'acquisition de Revios, a rencontré un grand succès. Le montant brut de l'opération s'élève à EUR 377 millions et se traduit par la création de 215 282 014 actions nouvelles.

La demande totale s'élève à environ EUR 1,314 milliard, soit un taux de souscription remarquable de 348 % très significativement supérieur aux taux atteints par les augmentations de capital réalisées au cours des deux dernières années. 210 916 264 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible, soit 98 % des actions nouvelles. La souscription à titre réductible a porté sur 539 896 509 actions et ne sera en conséquence que très partiellement allouée, à hauteur de 4 365 750 actions nouvelles.

Le règlement livraison et la cotation sur Euronext Paris des actions nouvelles interviendront le 12 décembre 2006. A compter du 12 décembre 2006, le capital de SCOR sera composé de 1 184 051 084 actions.

Calendrier de communication 2007

Chiffre d'affaires annuel 2006

14 février 2007

Renouvellements 2007 (hors Japon, Corée, Inde)

28 février 2007

Certains énoncés contenus dans ce communiqué ont un caractère prévisionnel. Ces énoncés font part des attentes actuelles concernant des événements futurs, celles-ci reposant sur certaines hypothèses, et impliquent toutes les déclarations qui ne sont pas liées directement à un fait historique ou actuel. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toute autre expression de ce genre ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Ces énoncés prévisionnels impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une divergence matérielle entre les résultats, la performance, les réalisations ou les prévisions exprimés explicitement ou implicitement dans de tels énoncés et les résultats, la performance, les réalisations ou les prévisions réels de SCOR. De tels facteurs incluent notamment : l'impact de futurs investissements, acquisitions ou cessions, et tous retards, coûts inattendus ou autres problèmes rencontrés dans le cadre de toute transaction de ce type ; la cyclicité du secteur de la réassurance ; des changements au niveau des conditions économiques, en particulier sur nos marchés-clés ; des incertitudes inhérentes à l'estimation des réserves ; la performance des marchés financiers ; des changements escomptés au niveau des résultats de nos investissements consécutifs à la modification de notre portefeuille d'investissements ou à la modification de notre politique d'investissement ; la fréquence, la gravité et l'évolution d'événements dommageables assurés ; des actes terroristes ou des actes de guerre ; la mortalité et la morbidité ; le renouvellement de polices et le taux de chute ; des changements au

08 décembre 2006

N° 30 – 2006

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

niveau des politiques ou des pratiques des agences de notation ; l'abaissement ou la perte d'une ou de plusieurs des notes de solidité financière ou de solvabilité d'une ou de plusieurs de nos filiales ; des changements des niveaux de taux d'intérêt ; des risques politiques dans les pays dans lesquels nous opérons ou dans lesquels nous assurons des risques ; des événements extraordinaires affectant nos clients, tels que les faillites et liquidations ; des risques liés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales ; des changements des taux de change ; des changements législatifs et réglementaires, y compris des changements de principes comptables et des prescriptions fiscales ; et un changement au niveau de la concurrence.

Cette liste n'est pas exhaustive. Des précisions sur ces facteurs de risques et d'incertitude sont données dans le rapport annuel de la société. Nous opérons dans un environnement en constante mutation et devons faire face à l'émergence continue de nouveaux risques. Par mesure de sécurité, les lecteurs sont priés de ne pas placer une confiance aveugle dans les énoncés prévisionnels. Nous ne sommes aucunement obligés de réviser ou de mettre à jour publiquement les énoncés prévisionnels, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou dans d'autres circonstances.